



LE PETIT SAINT PÈROIS

BULLETIN MUNICIPAL - N° 50 - SEPT 2025

Le mot du Maire

La fin du mandat municipal approche, et ce n'est pas une surprise : je ne serai pas candidat à la prochaine élection municipale. Après trois mandats, il faut savoir passer la main. C'est pour moi l'occasion de remercier sincèrement les Saint-pérois pour la confiance qui m'a été accordée durant ces 18 années. J'ai vécu des moments forts, mais aussi parfois difficiles, c'est la fonction qui veut cela, et il faut savoir l'accepter. Je n'ai été qu'un maillon d'une chaîne qui doit poursuivre sa route, tant que les communes existeront. Je souhaite bon courage à celles et ceux qui reprendront le flambeau.

La fonction de maire a beaucoup évolué et devient parfois compliquée, tant les pouvoirs qui lui sont conférés ont été mis à mal (*). Je souhaite donc le meilleur à notre commune et à son avenir, en sachant que, pour ma part, je n'ai cessé de la défendre bec et ongles, tant elle m'a apporté.

(*) *Quand les règles deviennent incompréhensibles.*

En début d'année, la commune a fait l'acquisition d'un tracteur d'occasion et d'une nouvelle tondeuse autoportée. Deux dossiers de demande de subvention sur les fonds de concours attribués aux communes ont été adressés à la Communauté de Communes. La réponse est, pour le moins, surprenante : aucune subvention accordée pour l'achat de matériel roulant, d'après la législation en vigueur. J'essaie encore, à ce jour, de comprendre le sens de cette règle qui nous interdit d'y prétendre. Que je sache, ce type de matériel est indispensable à la commune... et certainement pas destiné à partir en vacances ! Moralité de l'affaire : j'aurais dû acheter ce matériel sans les roues, demander et obtenir la subvention, puis commander les roues à part et les monter ensuite. Il y a vraiment des moments où l'on marche sur la tête.

Avec tout mon dévouement,

Patrick Foulon

Installation des effigies d'Auguste LEGER et Victor MEUNIER



Edito

Et voilà, nous y sommes : le cinquantième fascicule des Petits Saint-Pérois ! Qui aurait cru, au début de cette aventure, que nous irions si loin ? Certainement pas nous... et pourtant, à force de souvenirs récoltés, de photos retrouvées et de récits partagés, nous avons franchi la barre symbolique du numéro 50. On pourrait presque demander une médaille... ou, à défaut, ouvrir une bonne bouteille pour fêter ça !

Chaque fascicule a été comme une petite promenade dans notre village : nous avons croisé des figures familières, redécouvert des histoires oubliées et appris à mieux connaître ce coin de Loire qui nous est si cher. Ce sont toutes ces petites histoires qui composent la grande histoire de Saint-Père, et qui lui donnent ce supplément d'âme qu'aucun manuel scolaire ne saurait raconter.

Alors, un immense merci à vous : lecteurs fidèles, curieux de passage ou contributeurs passionnés. Sans vos témoignages, vos sourires et vos anecdotes parfois savoureuses, cette collection n'aurait jamais vu le jour.

Ce numéro 50 n'annonce pas une fin, mais plutôt un clin d'œil : la mémoire de Saint-Père continue de s'écrire chaque jour, avec vous et grâce à vous. Et qui sait... peut-être qu'un jour nous retrouverons un numéro 51.

En attendant, profitons de ce bel héritage collectif et souvenons-nous que, derrière chaque Petit Saint-Pérois, se cache une grande tendresse pour notre village.

Vive les Petits Saint-Pérois... et vive aussi les grands Saint-Pérois !

Sommaire

Page 1 : Le mot du Maire - Edito

Page 2 : L'école municipale V. Meunier

Page 3 : Aide aux devoir - Travaux dans la commune

Pages 4 et 5 : Retour sur quelques événements

Page 6 et 7 : Informations diverses - Annonce

Page 8 : Des nouvelles du conseil municipal



Spectacle de fin d'année et remise des récompenses pour les CM2



Le vendredi 27 juin, aussi, nous avons organisé notre grand spectacle d'école à l'Espace Blareau à Sully. Cela faisait plusieurs années que nous ne le faisions pas là. Cette année, nous n'avons pas pu répéter le jeudi, mais cela s'est quand même bien passé. Nous avons écrit un texte et des dialogues sur le thème de la Loire et de l'écologie en parlant de notre ATE et en inventant une histoire sur les animolympiques. On a imaginé l'histoire de notre « Aire de Loire », et comment les animaux et les hommes se sont partagés la nature.

Nous avons eu un peu peur en montant sur scène, mais après c'était très bien. Tout le monde était content et fier, aussi pour le final avec de l'accrogym.

Nous espérons faire aussi bien pour le prochain spectacle.

Pour tous les coopérateurs, Slaan et Kamila

 Le vendredi 4 juillet, dernier jour d'école, la traditionnelle remise des dictionnaires et calculettes au CM2 partant en sixième a eu lieu dans la cour de l'école Victor MEUNIER. C'est madame Christelle ZUSATZ qui s'en est chargé tout en rappelant deux ou trois choses importantes aux yeux de la municipalité pour l'éducation. En parallèle de cet événement, une « boum » était organisée pour célébrer la fin de l'année scolaire, tous les élèves avaient l'air ravi.



Cette année, nous sommes revenus à l'école le lundi premier septembre.

Nous nous sentions un peu embêtés de la fin des vacances, mais nous étions quand même contents de retrouver les copains et les copines.

Tout s'est bien passé. Les maternelles sont entrés en classe directement avec leurs parents. Certains ont un peu pleuré, mais ils se sont arrêtés avec les activités.

Après, Rémi a appelé tous les enfants, classe par classe, et tout le monde est entré avec son maître ou sa maîtresse.

Dans la journée, on a repris les activités de l'école coopérative ; cela veut dire qu'on apprend à lire, écrire et compter, mais aussi à partager, à vivre ensemble et à nous entraider. Pour cela, nous organisons des projets ensemble, avec l'aide des adultes.

 Pour vous expliquer, dans notre école, il y a 5 classes :

- la classe des petits moyens, en maternelle, avec Patricia, Florence et Coralie.
- la classe des GS et CP avec Albane et Léa.
- la classe des CE1 avec Romance qui a remplacé Rabia.
- la classe de CE2 CM1 avec Sylvie.
- la classe de CM1 CM2 avec Rémi et Laura.

En tout, il y a 105 élèves.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser à l'adresse : ecolestpere@wanadoo.fr. Nous serons heureux de vous répondre.

Pour tous les coopérateurs, Morrighan et Gaëlle



Aide aux devoirs



Cette année encore, l'aide aux devoirs est organisée à l'école primaire de notre commune. Elle s'adresse à une douzaine d'enfants, du CP au CM2, qui sont accompagnés dans leur travail périscolaire par une équipe d'une douzaine de bénévoles fidèles. L'activité se déroule deux soirs par semaine, les lundis et jeudis, à partir du mois d'octobre.

Travaux dans la commune

Reprise de concessions au cimetière

Conformément au protocole de reprise des concessions du cimetière, le deuxième constat d'état d'abandon des sépultures a été réalisé le 21 juillet. La délibération correspondante a été adoptée lors du conseil municipal du 12 septembre.

Après validation par la préfecture, prévue début décembre, 65 sépultures pourront être de nouveau mises à disposition de la commune. Seules deux concessions, appartenant à Victor Meunier et Auguste Léger, resteront propriété communale ; la commune s'est d'ailleurs engagée à en assurer l'entretien.

Cette procédure permet de différer l'agrandissement du cimetière, qui aurait sans doute été nécessaire sans cette opération.



Décorations et nouveaux panneaux

Les employés des services techniques ont installé différents aménagements dans la commune, à la fois pour embellir et sécuriser l'espace public : un petit train au bout du pont piéton, des décorations devant l'école ainsi que des silhouettes route de Paris.

Un grand merci à eux pour leur travail !



Lotissement route de Paris

Le lotissement de 10 maisons, situé route de Paris et desservi par une unique voie baptisée *rue Auguste Léger*, entre dans sa dernière ligne droite. Les travaux devraient s'achever rapidement et les premiers locataires sont attendus d'ici la fin de l'année.





Installation des effigies d'Auguste LEGER et Victor MEUNIER



Les effigies de Victor MEUNIER (maire de la commune qui fit construire l'école) et d'Auguste LEGER (dernier marinier de Loire) ont été installées en bord de Loire, près de la cale où est amarrée Belle Aventure.

Cette mise en place a été réalisée par la section des « Brasse Bouillon » de l'A.M.S., en compagnie des élèves de l'école de Saint-Père, et en présence de Monsieur P. FOULON, maire de la commune.

Cette création, conçue par DRANCOURT Communication, a été parrainée par le C.N.P.E. de Dampierre, la commune et la société BECEP Paris.



L'Amicale de Saint-Père : assemblée générale et saison 2026

L'Amicale de Saint-Père a tenu son assemblée générale le 12 septembre dernier à la salle polyvalente, en présence de ses membres et du maire, Patrick Foulon.

La présidente, Chantal Planchet, est revenue sur la saison passée et a présenté les projets pour 2026. De mi-janvier à fin mars, la troupe a mené une tournée intense avec 18 représentations de la pièce hilarante de Richard Lenoir, « *Sacré Anatole* ». Trois communes s'étaient ajoutées à un calendrier déjà chargé : Bonnée, Sully-sur-Loire et Poilly-lez-Gien.

Quant à la saison 2026, elle est déjà bien lancée : les comédiens sont sur les starting-blocks ! La prochaine pièce, « *Wifi or not wifi* » de Viviane Tardivel, a commencé ses répétitions le 2 septembre. Un thème d'actualité, alors que les zones blanches ne sont pas une légende... Du rire et quelques quiproquos sont donc à prévoir !



Le calendrier a été légèrement allégé afin de respecter les disponibilités des comédiens. La tournée débutera, comme à l'habitude, à Saint-Père pour un week-end complet :

- Samedi 17 janvier 2026 à 20h30

- Dimanche 18 janvier à 14h30

Elle se poursuivra ensuite :

- Viglain : samedi 24 janvier à 20h30
- Bonnée : dimanche 25 janvier à 14h30
- Ouzouer-sur-Loire : dimanche 1er février à 14h30
- Saint-Benoît-sur-Loire : samedi 7 février à 20h30 et dimanche 8 février à 14h30
- Lorris : samedi 14 février à 20h30 et dimanche 15 février à 14h30
- Poilly-lez-Gien : samedi 28 février à 20h30
- Beauchamps-sur-Huillard : samedi 7 mars à 20h30
- Dampierre-en-Burly : dimanche 8 mars à 14h30
- Châtillon-sur-Loire : dimanche 15 mars à 14h30
- Les Bordes : samedi 21 mars à 20h30
- Saint-Père/Cosne : dimanche 29 mars à 14h30

L'Amicale invite le public à suivre son actualité sur sa page Facebook : « *L'Amicale de Saint-Père* ».

La Grosse Récolte du Jardin Éphémère Coopératif



Jeudi 18 septembre, pour les coopérateurs de l'école Victor Meunier, c'était le grand jour : La Grosse Récolte du Jardin Éphémère Coopératif.

En mai, ils avaient semé potimarrons, butternuts, giraumons turban et Atlantic Giants.

En juin, ils les ont plantés sur un terrain mis gracieusement à disposition par Hervé et Lydia de la ferme du Murget.

Tout l'été, ils ont observé, pesé, arrosé... et ce jeudi, ils ont récolté pas moins de 211 courges !

Elles ont ensuite été stockées aux ateliers partagés.

La vente de cette récolte sera organisée au profit exclusif de la coopérative scolaire lors de la 16^e *Potirando*, le dimanche 5 octobre.

Un grand bravo et un « *PotiMerci* » aux coopérateurs, qui vous donnent rendez-vous très bientôt à la *Potirando* !



Journées européennes du patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'église de la commune est restée ouverte – comme chaque jour grâce à M. Jean-Paul Baur, que nous remercions chaleureusement. Pour l'événement, une magnifique maquette de la charpente a également été exposée. Réalisée par M. Pajon, charpentier à Jargeau qui construisit la charpente de l'église, cette œuvre a été offerte gracieusement à la commune par sa famille. Nous les remercions sincèrement et chercherons à lui trouver une place définitive afin que chacun puisse l'admirer au quotidien.





Distribution de composteurs : un succès renouvelé

Après la phase de réservation organisée en mai, une nouvelle distribution de composteurs s'est tenue fin juin à la mairie. Dix habitants inscrits ont ainsi pu récupérer leur matériel.

Deux modèles étaient proposés par le S.I.C.T.O.M. (345 L et 620 L) afin de s'adapter aux besoins de chacun, selon la taille du foyer ou l'espace disponible au jardin.

La remise, organisée sur deux matinées, a également été l'occasion d'échanges conviviaux et de rencontres avec de nouveaux arrivants dans la commune. Une documentation pratique a été fournie pour accompagner les usagers et favoriser un compostage de qualité.

Après une première distribution en 2024 qui avait réuni treize foyers, cette nouvelle opération confirme l'intérêt grandissant de nos administrés pour le compostage.



Fil en Aiguille

Les cours de l'association Fil en Aiguille ont repris. Ils se déroulent désormais chaque mardi après-midi, sous la conduite de la nouvelle animatrice, Vanessa Godard. Nous lui souhaitons la bienvenue dans la commune.

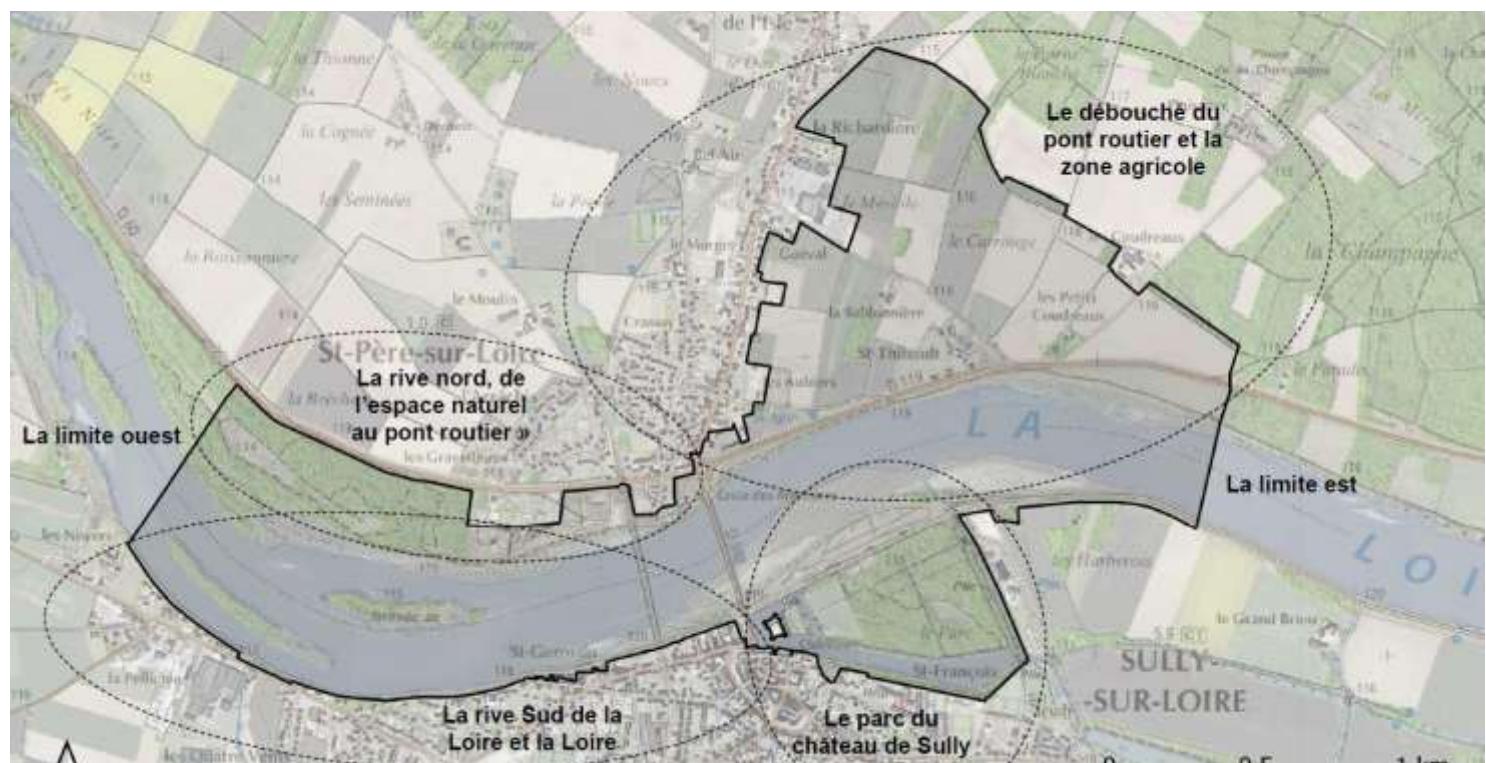


- Enquête publique - Classement UNESCO de la traversée de Loire Sully / Saint-Père-sur-Loire

Cette enquête publique se déroulera du lundi 22 septembre au vendredi 24 octobre sur le territoire des deux communes.

Les dossiers seront consultables en mairie.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Saint-Père-sur-Loire :



- le mardi 7 octobre de 9h30 à 12h30,
- le vendredi 17 octobre de 14h à 17h.

Périmètre de classement proposé :

- À Sully-sur-Loire : la levée, le parc du château, ses douves et son avant-cour, la Sange et la prise d'eau des douves, les accès au parc depuis la ville, la place du monument aux morts, le chemin de la levée, les têtes nord des ponts routier et ferroviaire, le Quai des Mariniers, les habitations du quartier Saint-Germain en contact avec la Loire, la rue des Guerres (hors habitations), le sentier menant à la cale des Trois Moulins (hors habitations), la cale des Trois Moulins, le sentier piétonnier jusqu'au lieu-dit « Les Noyers » (hors habitations), ainsi que les deux îles dans leur intégralité.
- À Saint-Père-sur-Loire : une partie de l'espace du Conservatoire des Espaces Naturels « Entre-les-levées », la frange sud du camping, l'aire de loisirs, la zone de stationnement au pied du pont ferroviaire, le pont ferroviaire et le pont routier dans leur intégralité, la rue Montbarry, les habitations du port, le rond-point de la D948 et ses abords, l'hôtel « Le Logis du Château », la levée, la station d'épuration, la zone agricole à l'est de la commune, ainsi que les hameaux de Saint-Thibault, La Sablonnière et Les Petits Coudreaux.

N'hésitez pas à venir consulter le dossier et à participer à cette enquête !



Fleurissement

Le passage pour la notation des jardins fleuris de notre commune s'est déroulé du 23 au 30 juin. Quatre binômes ont sillonné le territoire afin d'en assurer une évaluation complète.

Chaque jardin a été noté conformément au barème prévu dans le règlement intérieur de l'événement (notes de 2 à 10).

À l'issue de la synthèse réalisée en mairie, 37 bons seront attribués. Un podium récompensera les quatre meilleures notes obtenues (8/10).

Par ailleurs, la commission « Embellissement communal » a collaboré avec les services techniques pour les plantations des jardinières et massifs, permettant ainsi une implication appréciée de ses membres disponibles.

La remise des bons aux lauréats est prévue fin février (et non en mars, comme les années précédentes). La date exacte sera communiquée ultérieurement.

Nous espérons que ce bel événement perdurera, avec peut-être une nouvelle formule à l'avenir, mieux adaptée aux évolutions climatiques.

Annonce



**16^{ÈME} SAINT PÈRE SUR LOIRE
POTIRANDO**
Dimanche 5 octobre 2025

4 CIRCUITS
AU DÉPART DE LA SALLE POLY
RUE DU DR SIGELLE

8H / 20KM / 4€
LA CAMPAGNARDE

9H / 10KM / 3€
LA NATURE ET CULTURE

10H / 6KM / 2€
D'ENTRE LES LEVÉES

10H / 6KM / 2€
RANDO POUSETTE AU CHATEAU

AU PROFIT EXCLUSIF DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

• Assistance et ravitaillements
• Stand soupe avec La Brass'Yelette
• Vente de potirons du Jardin Éphémère
• Vente de St Pèreise par 'Les Brasse Bouillon'
• Vente de brioche par Super U au profit d'octobre rose

JARDIN ÉPHÉMÈRE COOPÉRATIF
DE L'ÉCOLE VICTOR MEUNIER

Des nouvelles du conseil municipal



Le conseil municipal du 26/06/2025 :

DÉCISIONS DU MAIRE :

- Installation de la climatisation à la Mairie
- Provision pour dépréciation douteuses de plus de 2 ans

DÉLIBÉRATIONS :

- Maintien des tarifs de cantine – année scolaire 2025 / 2026
- Maintien des tarifs de garderie – année scolaire 2025 / 2026
- Demande de subvention à la Communauté de Communes du Val de Sully pour la Fête de la Saint Pierre
- Rapport 2024 de la SUEZ, délégataire du service de l'assainissement collectif
- Vote du Compte Administratif 2024 – COMMUNE
- Vote du Compte Administratif 2024 – ASSAINISSEMENT

REMERCIEMENTS

Le Maire donne lecture des courriers de remerciements émanant de :

- Association Multisport Saintpéroise remercie la commune pour l'attribution de la subvention 2025, ainsi que l'assistance des employés communaux pour la réalisation des manifestations
- Mme BROSSARD Maryse (Présidente du club de l'amitié de St Père) remercie les membres du Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention 2025.
- Association Musicale de Sully sur Loire remercie la commune pour l'attribution de la subvention 2025.
- Association sportive handball de Sully sur Loire remercie la commune pour lui avoir donné l'accord de déposer une banderole au rond point du pont côté sud.
- Association Club Joie Forme et Santé remercie la commune pour l'attribution de la subvention 2025,
- Mme CREPAUX remercie les membres du Conseil Municipal pour l'envoi du panier garni à l'occasion de son anniversaire.
- Mr Gilbert BARATHIER remercie les membres du Conseil Municipal pour l'envoi du panier garni à l'occasion de ses 95 ans.
- L'équipe enseignante et les élèves de l'école Victor Meunier remercient les membres du Conseil Municipal pour l'octroi de la subvention au titre de 2025. Cette subvention a permis la réalisation de la classe de découverte notamment.
- La famille BILLAULT / GRIVOT remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour les marques d'affection et de sympathie témoignées lors du décès de Mme Odette BILLAULT née GRIVOT
- La famille THIRIOUX remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour les marques d'affection et de sympathie témoignées lors du décès de Mme Paulette THIRIOUX
- Remerciements de la part de Mr SERPEREAU Norbert à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, pour l'enlèvement de ses déchets verts, par les services municipaux.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil sur les dossiers suivants :

- Ecole Victor Meunier : Le Conseil d'Ecole a eu lieu le vendredi 20 juin dernier à 18h. Pour la rentrée scolaire 2025-2026, il n'y aura aucune fermeture de classes. Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 27 juin à 20h à l'espace Blareau à Sully sur Loire.
- Matériels : Suite à l'acquisition du Tracteur New Holland et de la Tondeuse autopartée ISEKI, Monsieur le Maire a sollicité la Communauté de Communes du Val de Sully (C.C.V.S), afin d'obtenir une subvention pour

chaque bien susnommés. La CCVS lui a répondu qu'elle ne pouvait subventionner du matériel roulant aux collectivités adhérentes conformément au Code des impôts (via la Trésorerie de Gien). Monsieur le Maire a donc interrogé notre CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux) de la DGFiP, pour en savoir plus à ce sujet et celui-ci lui a répondu dans l'affirmative en précisant qu'il n'existe aucun élément juridique interdisant l'accès au fonds de concours pour du matériel roulant (Cf article L5214-16 du CGCT). Monsieur le Maire informe qu'il réitérera sa demande d'octroi de fonds de concours auprès de la CCVS pour lesdits matériels roulants quitte à demander la modification des statuts de la CCVS. Monsieur le Maire demandera un fond de concours multi-projet à la CCVS suite à l'achat de la débroussailleuse OLEO MAC BC400T et de la pose de l'alarme à la mairie.

- Cimetière : l'entreprise ADS 45 viendra nettoyer le cimetière semaine 27. En raison des fortes chaleurs cette intervention peut être décalée.
- Feu d'artifice de la Saint Pierre : celui-ci a dû être annulé le samedi 21 juin dernier, suite aux conditions climatiques (vigilance jaune canicule) et à la présence de nidification de sternes dans l'espace classé natura 2000.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter une indemnité de 300 € / artificier (2 pers) en dédommagement de l'installation des fusées d'artifice (sous la chaleur caniculaire) et de la perte sèche (600 €) pour l'entreprise Bélier suite à l'interdiction par la Préfecture du Loiret pour les tirs d'artifice notifiée à 18h30, par arrêté préfectoral.

Monsieur le Maire donne la parole à Mr Didier BERRUE, 3ème adjoint :

- Monsieur Berrue indique que la deuxième phase de la procédure de reprise des concessions en l'état d'abandon est actuellement en cours avec une visite au cimetière avec l'entreprise CATON le 21 juillet prochain à 14h30 (constat contradictoire par emplacement avec photos).

Monsieur Berrue indique que sur les 83 concessions potentiellement à reprendre, 20 concessions ont été reprises par les familles. Les autres seront reprises par la mairie. Ce qui permettra à la commune de ne pas créer une extension du cimetière.

- Monsieur Berrue indique que le SIVU de l'eau potable Saint Père/Sully (dont le siège est en Mairie de Sully sur Loire) a lancé un appel d'offre pour le choix du délégataire du service public pour la gestion de l'eau potable. La SAUR a été retenue dans le cadre de ce marché public et depuis le 1^{er} avril elle devient le nouveau délégataire en remplacement de la SUEZ .
- Monsieur Berrue précise que la passation entre SUEZ et la SAUR est en cours. Suez a facturé à ses adhérents les dernières consommations et la SAUR doit se rapprocher des administrés afin de procéder à la facturation des nouvelles consommations depuis le 1^{er} avril 2025.
- Monsieur Berrue informe que l'association FIL EN AIGUILLE a retrouvé un professeur pour dispenser les cours de couture les mardis après midi.
- Monsieur Berrue informe que les élèves de l'école Victor Meunier ont planté ce mardi passé les potimarrons en vue de la prochaine rando-potimarrons.

Monsieur le Maire indique que le SICTOM procèdera à partir du 30 juin prochain à la collecte des déchets (cartons, emballage et papiers) tous les lundis à la place des mardis, mercredis.

Monsieur le Maire et Monsieur Berrue informent les membres du conseil de l'étude menée par le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne au sujet de la géothermie à l'école, la garderie et la cantine. Cette étude qui est gratuite a permis de mettre en évidence la faisabilité et les coûts 577 751 € environn dont 450 000 € de subvention régionale.

Monsieur le Maire informe que l'installation de la climatisation réversible à la mairie ne sera pas subventionnée par le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, un fonds de concours a été demandé à la CCVS.

une plaque « architecture remarquable » décernée par le Ministère de la Culture (par les services de la Région Centre Val de Loire) a été posée à l'Eglise Saint Pierre de Saint Père sur Loire.

Le conseil municipal du 12/09/2025 :

DÉLIBÉRATIONS :

- Etablissement de la liste des sépultures devant être reprise par la commune
- Classement UNESCO de la traversée de Loire Sully – Saint-Père-sur-Loire
- Demande de subvention à la Communauté de Communes du Val de Sully pour l'ensemble des petits travaux : multi-projets d'investissement
- Décision modificative n°1 au Budget Communal 2025 pour insuffisance de crédit budgétaire
- Décision modificative n° 2 au Budget Communal 2025 suite à contrôle budgétaire de la Préfecture
- Autorisation de signature d'une convention pour l'entretien des poteaux d'incendie avec la société SAUR

AFFAIRES DIVERSES :

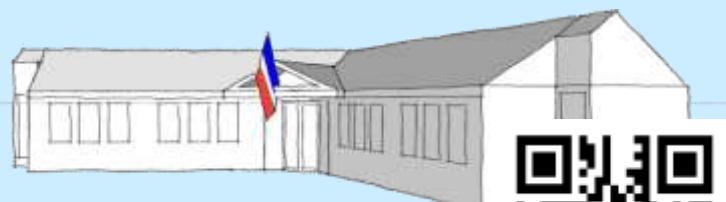
Transport des élèves de l'école Victor Meunier vers la piscine de Sully/ Loire ou Dampierre en Burly (choix de la prestation)

Mairie de Saint Père sur Loire

Tel : 02.38.36.21.84

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr



Scannez ce QR Code pour vous rendre directement sur le site Internet de la commune.
N'hésitez à l'utiliser !